



*L'Association de santé et sécurité pour les services publics  
En partenariat avec Santé et sécurité Ontario*

## Membres du Conseil — Connaissez vos responsabilités

De nos jours, il importe peu que vous soyez un membre du Conseil d'une organisation à but lucratif ou du Conseil d'une organisation à but non lucratif lorsqu'il est question de votre responsabilité personnelle. Au Canada, il y a plus de 200 lois fédérales et provinciales en vertu desquelles les directeurs et les membres de la direction peuvent être tenus personnellement responsables. Ces lois vont de la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur les prestations de pension et la Loi sur l'assurance-emploi jusqu'à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Les membres du Conseil apprennent souvent l'existence de ces responsabilités durant leur orientation à titre de nouveaux membres du Conseil ou peut-être durant leur mandat au sein du Conseil dans le cadre des séances de perfectionnement du Conseil.

### **Pouvez-vous être tenu personnellement responsable? ... tout simplement, OUI**

Plus largement, toutefois, les sociétés, les agents et les directeurs portent également l'entière responsabilité de la conformité à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) en s'assurant que les systèmes adéquats de prévention des accidents sont mis en place dans le milieu de travail. Afin de faire preuve d'une diligence raisonnable (LSST, article 32), les sociétés sont tenues non seulement de prouver qu'un programme de sécurité est en place, mais également d'établir la preuve des mesures adoptées pour assurer le fonctionnement efficace du programme de santé et de sécurité.

De telles mesures comprennent d'offrir aux superviseurs et aux employés une formation adéquate en mesure de sécurité, de fournir et d'entretenir l'équipement de sécurité adéquat ainsi que de concevoir et de mettre en oeuvre des systèmes visant à recenser, éliminer et réduire les dangers dans le milieu de travail. Il faut accorder au programme suffisamment de temps et de ressources et il doit être très bien compris et suivi par tous les employés.

Même à la lumière de l'exigence relative à la diligence raisonnable, l'ordre du jour des réunions des Conseils est souvent accaparé par les rapports citant les marges de profit, les dépenses en immobilisations, les enquêtes sur la satisfaction des clients, les initiatives de projets, les mises à jour sur les négociations, etc. et, à l'exception des organisations qui connaissent le plus de succès, très peu de Conseils contrôlent le bien-être de leur actif le plus précieux : leurs employés.

Le Conseil exige souvent que son plus haut dirigeant, le PDG, fasse le compte rendu de la gestion des principaux aspects de l'entreprise, principalement pour assurer que les risques sont minimisés et que le rendement du capital investi par les propriétaires est reconnu. Les membres du Conseil commencent souvent à s'inquiéter lorsque les contrôles financiers sont perçus comme étant insuffisants, que des préoccupations environnementales sont soulevées par le public, que les profits diminuent ou que certains signes indiquent qu'une situation est hors de contrôle.

## Membres du Conseil — Connaissez vos responsabilités

Les blessures des employés ou — pire encore — les décès sont évitables; lorsque des employés sont blessés, cela devrait être un signe que l'on ne met pas suffisamment l'accent sur la sécurité des employés et les membres du Conseil devraient s'inquiéter de cette situation. Chaque blessure peut avoir un impact négatif non seulement sur l'employé blessé et sa famille, mais également sur les autres employés au sein de l'organisation et, en dernier ressort, sur la capacité globale de l'organisation d'offrir la meilleure qualité de service à ses clients.

Aujourd'hui, plus que jamais, les organisations connaissent des problèmes de recrutement et de maintien de l'effectif et celles qui ne reconnaissent pas que la santé et la sécurité des employés est un enjeu important continuent de se laisser distancer par celles qui sont considérées comme des « employeurs de choix ». Même si les avantages sociaux et les salaires sont importants, les employés non seulement veulent mais ont droit à un milieu de travail sain et sécuritaire. En dernier ressort, ce sont les Conseils d'administration qui renforcent l'importance de cet aspect des affaires par le truchement des rapports de contrôle présentés par le PDG.

## Mesures du rendement

Les mesures du rendement qui doivent faire l'objet d'un compte rendu lors des réunions du Conseil par le truchement d'un système de contrôle officiel de la santé et de la sécurité peuvent inclure l'un ou l'autre des points suivants :

- Est-ce que le PDG participe à au moins une réunion du CMSS par année?
- Pourcentage de réduction du nombre de jours de travail perdus par blessure.
- Pourcentage de réduction de la fréquence d'absences résultant de blessures.
- Est-ce que l'organisation est exempte de blessures graves et de décès?
- Ordres d'inspection du MT.

- Pourcentage de réduction des frais supplémentaires de la CSPAAT.
- Rapports d'étalonnage comparatifs à des organisations similaires.
- Nombre de gestionnaires formés annuellement en santé et en sécurité.
- Nombre d'employés qui ont participé à une formation en santé et en sécurité durant l'année.

## Style de leadership

Conjointement avec l'aspect du contrôle, il y a trois énoncés que les membres du Conseil voudront peut-être examiner avec leur haute direction afin de déterminer leur style de leadership.

- « Les blessures et les maladies dans le milieu de travail sont malheureusement un résultat inévitable de certains types d'emplois. »
- « Les mesures et les décisions concernant les procédures en matière de santé et de sécurité dans le milieu de travail sont prises par d'autres personnes et ne sont pas sous mon contrôle. »
- « Toutes les blessures dans le milieu de travail sont inacceptables et évitables. »

Si le premier énoncé est sélectionné, tenez pour acquis que pour chaque effet il y a une cause; pour chaque cause, il y a une possibilité de contrôle; pour chaque contrôle, il doit y avoir une intention; et les intentions sont le fondement de l'orientation. Par conséquent, une orientation efficace peut permettre d'éviter les blessures et les maladies; celles-ci ne sont jamais inévitables.

## **Membres du Conseil — Connaissez vos responsabilités**

Si le deuxième énoncé est sélectionné, rappelez-vous que même si les détails administratifs des programmes de santé et de sécurité sont formulés par les cadres et que les tâches qui leurs sont rattachés sont effectuées tout autant par les travailleurs que par la direction, ces plans et ces mesures n'auront aucune place sans l'intention et l'orientation qui résulte en un plan pour leur exécution efficace... à titre de membre du Conseil, vous seul avez ce contrôle.

Si le troisième énoncé est sélectionné, **FÉLICITATIONS!** Votre vision et votre engagement sont une pierre angulaire de la réussite de votre organisation.

En fin de compte, c'est vous — le membre du Conseil — qui établissez l'orientation de l'organisation, énoncez les valeurs que vous désirez que l'organisation adopte et contrôlez les résultats au nom des propriétaires ou des intervenants. Vous avez non seulement la capacité, mais également l'obligation légale d'assurer que les employés travaillent dans un environnement sécuritaire, qu'ils ont l'équipement requis pour accomplir leurs tâches de manière sécuritaire et qu'ils suivent une formation continue appropriée aux tâches qu'ils exécutent dans le milieu de travail.

Votre PDG et l'organisation en entier ont besoin de votre soutien et de votre engagement à fournir un milieu de travail sécuritaire. À titre de membre du Conseil, en profilant la santé et la sécurité dans le milieu de travail, vous réduirez votre responsabilité et augmenterez votre efficacité. Parce que ce qui est mesuré est fait!